

NUMÉRO SPÉCIAL · JUIN 2020

E TENE NI!

Le bulletin d'information des journalistes/blogueurs centrafricains

Editorial



Le sexe : un sujet tabou en Centrafrique

DR JEAN-CLAUDE REDJEME

Harcèlement sexuel, viol, grossesse non désirée, avortement, mortalité maternelle, tel est le cauchemar des femmes qui vivent dans une société où il est interdit de parler de sexe. Souvent, les enfants sont sévèrement punis du fait d'avoir seulement prononcé le mot « pénis » ou « vagin » et, selon certaines cultures locales, la seule manière de remettre ces enfants sur la bonne voie est de leur infliger des corrections corporelles.

En Centrafrique, parler de la sexualité est très rare. L'attachement des populations aux valeurs morales fait qu'il est quasi impossible de voir des personnes âgées discuter de la sexualité avec les jeunes qui sont le plus souvent victimes d'un manque d'informations sûres en la matière.

Les parents se préoccupent ardemment de l'éducation de leurs enfants sur de nombreux plans, mais oublient que le manque d'information sur la sexualité est un danger permanent qui menace l'avenir de leurs rejetons. Ainsi, les parents et les tuteurs ne prennent pas le temps de s'entretenir avec leurs enfants sur la sexualité. Ces derniers, manquant de repères et d'informations en la matière, se contentent d'en parler avec leurs camarades et amis. Or les amis auprès de qui se renseignent ces enfants sont ignorants au même titre qu'eux. Un tel phénomène fait que la couche juvénile est plongée dans un manque d'éducation sexuelle notoire. La conséquence la plus directe de ce phénomène est la fréquence de grossesses non désirées chez les jeunes filles.

Face à cette situation, le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA), dont la mission est d'aider les jeunes « ignorants » à s'informer le maximum possible sur la sexualité, veut impliquer les médias dans la sensibilisation autour des questions liées au sexe. C'est pourquoi il a organisé, du 20 au 23 mai 2020, un « Atelier de réflexion avec les journalistes et blogueurs sur le traitement des thématiques ayant trait aux 3 résultats transformateurs de l'UNFPA à l'horizon 2030 ». Cet atelier a permis aux professionnels des médias de s'imprégner des notions de base en matière de planification familiale, de prévention des décès maternels et de violence basée sur le genre.

Ce numéro spécial rassemble les meilleurs articles réalisés au cours de cet atelier. Nous osons croire que cette initiative favorisera le déconfinement des sujets tabous dans la presse centrafricaine. Car les jeunes, les adolescents et même les parents ont besoin d'être amplement informés sur la sexualité afin d'éviter les erreurs réputées graves qui en découlent.

Au sommaire :

Editorial

PAGE 01

L'implication de l'UNMIR dans la réduction des VBG en RCA

PAGE 02

Impact négatif de viols sur mineures en Centrafrique

PAGE 03

Harcèlement sexuel en milieu scolaire

PAGE 05

Prise en charge médicale des victimes de violences basées sur le genre par UMIR

PAGE 05

L'importance de la Planification Familiale en RCA

PAGE 6

L'importance des méthodes contraceptives en milieu jeune en Centrafrique

PAGE 6

Le Manque d'accès à l'information sur la planification familiale

PAGE 07

Contraception : moyen de lutte contre les grossesses non-désirées

PAGE 08

La maternité Henri Izamo en détresse

PAGE 08

L'Implication de l'UMIRR dans la réduction des VBG en RCA

Les violences basées sur le genre est un phénomène récurrent en République Centrafricaine. Mais depuis la crise militaro-politique de 2012, on assiste à une aggravation de la situation. Pour minimiser ces violences, les autorités nationales ont mis en place, en 2015, une Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression (UMIRR).

C'est en 2017 que l'UMIRR est entrée dans sa phase opérationnelle. De 2017 jusqu'à aujourd'hui, cette unité a contribué à la réduction des violences basées sur le genre ainsi que des violences faites aux femmes.

Il sied de rappeler que l'UMIRR travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Santé Publique et de la Population, de la Justice, de la protection de la famille et de la sécurité publique, ainsi que des ONG qui œuvrent dans les accompagnements psychosocial et médical. Elle est une institution à caractère auto-saisine.

Selon le directeur de l'UMIRR, le Lieutenant-colonel Paul Amedé MOYENZO « Les Centrafricains savent désormais qu'il y a une unité qui lutte contre les VBG en République Centrafricaine. Une peine maximale infligée par le juge et une prison bien faite pourront dissuader les coupables de ces violences devenues aujourd'hui monnaie courante dans le pays ». Il a ajouté que l'UMIRR travaillera d'arrache-pied pour la réduction considérable des VBG sur l'ensemble du territoire national à défaut de les éradiquer définitivement.

Aujourd'hui, dans les 8 arrondissements de la ville de Bangui et ses environs, la population centrafricaine a compris que les VBG sont désormais punies par la loi. Auguste, un jeune habitant le quartier Sango nous a déclaré : « Quand un véhicule de l'UMIRR passe dans notre quartier, nous avons peur car sa présence annonce généralement une intervention musclée »

Le nombre des incidents des VBG commence à diminuer en République Centrafricaine grâce au travail que fait l'UMIRR. Pour parvenir à un résultat probant, certaines difficultés doivent être aplanies notamment en matière d'infrastructures, de ressources humaines et de sécurité.

Il convient de rappeler que selon le rapport annuel sur les statistiques de VBG de l'UNFPA qu'en 2019, le total des incidents de VBG s'élevait à 13.028 cas dont 9.994 incidents soit 77% relevait des autres types de VBG et 3.054 incidents soit 23 % étaient issus des Violences Sexuelles.



Lieutenant-colonel Paul Amedé MOYENZO
Directeur de l'UMIRR

Zéro VBG et Pratiques néfastes

Article rédigé par:
BENAM Elihu Jos
KEMBI Stéphane Nino
NGBALEO Grace
PERRIERE Jean Frédéric

Impact négatif de viols sur mineures en Centrafrique

La République Centrafricaine fait partie des pays au monde où le phénomène de viols sur mineures est encore préoccupant. Ces viols ont atteints leur paroxysme pendant la crise militaro-politique de 2012.

Communément défini comme un acte sexuel commis sur une personne contre sa volonté, le viol est puni par loi pénale centrafricaine. Parmi les victimes enregistrées chez les organisations qui œuvrent dans la prévention et la réponse aux VBG, il y a un nombre important d'adolescentes. Ce qui joue négativement sur leur santé physique, morale et sociale.

Pour le Dr Yolande GUENDOKO, Chargée de Programme Santé Sexuelle et Reproductive et Planification Familiale à l'UNFPA, « les viols sur mineures entraînent de lourdes conséquences d'ordre médical, psychologique, social et juridique ».

Sur le plan médical, l'experte a fait savoir qu'après un cas de viol sur mineure, il est très important de l'assister dans le souci de réparer les dommages entraînés par cet acte inhumain. Car, il peut y avoir des cas de déchirure vaginale qui vont impacter négativement sur la vie de la victime.

Dans nos enquêtes, nous sommes tombés sur un cas de viol sur mineure qui s'est produit la première semaine du mois de mai 2020. Sofie (Nom emprunté) âgée de 14 ans a été violée par un homme de 34 ans. Trois mois après le viol, ses parents ont découvert qu'elle était enceinte et l'ont conduit à l'hôpital pour un avortement forcé. Au moment où nous mettons sous presse cet article, l'état de santé de la survivante laisse à désirer.

Les mineures violées sont souvent victimes de stigmatisation dans la vie sociale. Dans certaines communautés, ces filles violées sont comme souillées et ne seront pas promises en mariage, car elles ont perdu une partie de leur dignité.

Vu ce qui précède, il est urgent que l'UNFPA et ses partenaires renforcent leur engagement en accompagnant sur le plan médical, psychologique, juridique et social les victimes de viols afin de parvenir au résultat escompté : « zéro VBG en République Centrafricaine d'ici 2030 ».



Dr Yolande GUENDOKO
NPO SSR/PF UNFPA RCA



violences sexuelles

Article rédigé par:
BENAM Elihu Jos
KEMBI Stéphane Nino
NGBALEO Grace
PERRIERE Jean Frédéric



« C'est vraiment difficile de mener des études jusqu'à terme, à cause du comportement de certains de mes condisciples garçons et pire encore de certains enseignants véreux qui veulent coûte que coûte sortir avec moi »

Harcèlement sexuel en milieu scolaire

Le harcèlement sexuel en milieu scolaire constitue un obstacle majeur pour l'éducation des jeunes filles. L'abandon des études, les problèmes liés à la grossesse, les avortements... Sont, entre autres, les risques encourus.

Tout au long de la scolarité d'une fille depuis le fondamental 1 jusqu'à l'université, certaines d'entre elles font face au harcèlement sexuel, de la part de certains condisciples, et enseignants.

Alida, élève en classe de 3e à Bangui témoigne du harcèlement subit de la part de ses paires, y compris des enseignants : « C'est vraiment difficile de mener des études jusqu'à terme, à cause du comportement de certains de mes condisciples garçons et pire encore de certains enseignants véreux qui veulent coûte que coûte sortir avec moi ».

Elle n'est pas passée par quatre chemins pour fustiger certains enseignants qui brillent dans ces actes néfastes, qui de fois les poussent à abandonner les études : « Malgré les efforts déployés, il m'est difficile d'obtenir la moyenne en français, pour avoir refusé à l'enseignant mon numéro de téléphone. Face à cette situation, je suis contrainte de changer d'établissement croyant trouver la solution idoine, or c'est une illusion. »

Interrogé, un enseignant qui a requis l'anonymat déplore l'attitude de certaines filles, surtout sur le plan vestimentaire, qui pousse de fois au harcèlement. Il appelle les parents d'élèves à plus de responsabilité, afin de veiller à minimiser ce comportement à risque.

« Je crois que la question du harcèlement en milieu scolaire, doit interpeler tout le monde. Parents et enseignants, chacun a une part de responsabilité », a-t-il expliqué.

Alida appelle les autorités centrafricaines à initier un projet de loi pour réprimer ces types de comportements qui ne cessent d'affecter la vie scolaire des jeunes filles. Elle espère que le gouvernement entende les cris des survivants au harcèlement sexuel en milieu scolaire, afin que ce phénomène soit minimisé.

Services de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre au sein de l'UMIRR

Les crises à répétition qu'a connu la République centrafricaine, ont laissé beaucoup de victimes. C'est dans ce cadre que l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR) a été créée en 2015 dans le but de prévenir et contribuer à la répression des cas de VBG en Centrafrique.

Ce cadre de réponse face aux violences basées sur le genre (VBG) mis en place par le gouvernement et soutenu par les partenaires au développement, a plusieurs missions. Il y a le service en charge de prise en charge médicale, représenté par le ministère de la santé publique au sein de l'UMIRR, qui accompagne les victimes dans le domaine des soins sanitaires, lorsqu'elles sont dans les besoins.

Le second service qui est basé sur l'appui psychosocial, intervient auprès des victimes des VBG, dans le cadre de l'accueil, écoute, conseil et orientation. Une fois que ce service reçoit les victimes, il s'imprègne de leur situation, avant de les orienter vers les structures de prise en charge sanitaire.

Le troisième service est celui lié à l'appui juridique, qui est géré sans doute par le ministère de la justice au sein de l'institution UMIRR. Les agents dudit service reçoivent les patients et les écoutent pour recueillir leurs besoins afin de les orienter vers la justice. Ces patients sont mis à disposition des avocats gérés par l'association des barreaux Américains (ABA), qui les aident dans les procédures judiciaires à suivre.

Le dernier service est celui d'enquête, composé des éléments de la gendarmerie et de la police centrafricaine. Ils sont impliqués dans l'UMIRR, pour mener des enquêtes sur les actes liés aux VBG dont les victimes se plaignent de leurs bourreaux, afin de rassembler les éléments nécessaires pour le déclenchement de la procédure judiciaire.

Il est à noter que quelques données sur les incidents liés aux VBG ont été enregistrées par l'UMIRR, au cours des années précédentes notamment 808 victimes en 2017, 3579 en 2018 et 3412 en 2019. Au-delà du travail fourni par l'UMIRR, le rapport annuel du système de gestion des informations liées aux VBG (GBVIMS), enregistre au cours de l'année 2018, plus de 10055 incidents de VBG dont 1969 cas soit 20% relevant des violences sexuelles.

Article rédigé par:
Fiacre Salabe
Carlos Watou
Patrick Gambe
Martial Korobale



Article rédigé par:
Fiacre Salabe
Carlos Watou
Patrick Gambe
Martial Korobale

L'importance de la Planification Familiale en RCA

Les complications pendant les grossesses et les avortements non assistés sont les premières causes de mortalité maternelle en République Centrafricaine. Si les grossesses sont planifiées et bien suivies, les femmes enceintes seront moins exposées aux décès maternels, l'enfant aura une bonne croissance. Des précautions que plusieurs personnes ignorent.

A Bangui, capitale de la République Centrafricaine, certains foyers appliquent la planification familiale. En effet, chaque grossesse doit être désirée pour améliorer les conditions de vie de la mère et de l'enfant.

Une mère d'enfant, rencontrée au quartier Saidou, dans le deuxième arrondissement de Bangui, affirme avoir planifié ses grossesses grâce au cours de l'Economie Familiale (ECOFA) qu'elle a reçu au lycée : « Pour le moment, mon conjoint et moi avons décidé de suivre l'évolution de notre premier enfant avant de penser à un deuxième ». Cette jeune dame d'une trentaine d'années est en bonne santé et épanouie parce qu'elle a suivi les conseils prodigués par les sages-femmes lors des consultations prénatales et post-natales.

Planifier les naissances ne semble pas préoccuper certaines personnes : « J'ai cinq enfants, et s'il fallait espacer leurs naissances, je ne devrais pas tous les avoir », a expliqué un commerçant. En tant que commerçant, il estime prendre soin de ses cinq enfants avec les revenus de son commerce.

Selon l'Association Centrafricaine pour le Bien-être Familial (ACABEF), la planification familiale apporte plusieurs solutions dans un foyer. Elle est une mesure sanitaire préventive qui consiste à aider les couples à améliorer leurs conditions de vie, notamment celles de leurs enfants et surtout de la femme qui doit avoir un moment de repos afin d'éviter les grossesses rapprochées. Depuis sa création l'ACABEF ne cesse de sensibiliser sur la planification des naissances.

Cette organisation de référence accueille au quotidien des couples voire des jeunes femmes qui viennent pour des conseils pratiques. « Une famille bien planifiée est une famille organisée », a précisé Mme Bertine BISSIALO, Coordonnatrice des cliniques de l'ACABEF.

Cette dernière définit la planification familiale comme : « l'ensemble des voies et moyens utilisés pour éviter des grossesses non désirées ». Il est important pour chaque famille de prendre des mesures afin d'éviter les grossesses non planifiées, qui entraînent des risques pour la femme : maladies, fatigues, problème d'allaitement, décès etc.

Les bienfaits de la planification familiale s'étendent bien au-delà de la sphère individuelle. Elle permet aux jeunes femmes de décider quand elles veulent fonder une famille, leur offre plusieurs possibilités : rester à l'école, rejoindre la population active ou poursuivre d'autres rêves. Dans la période de 2013 à 2017 le service de la planification familiale de l'ACABEF a enregistré plus de 854140 visites. Les données des trois dernières années ne sont pas encore disponibles.

Bertine BISSIALO exhorte les couples à utiliser les méthodes contraceptives (préservatifs, pilules ...) pour éviter les grossesses non-désirées. La planification familiale renforce les droits et les choix de la population à avoir le nombre d'enfants qu'elle souhaite et à déterminer l'espacement des naissances.

Article rédigé par:

AUGIER Ronald

OUNI YEBEYA

Arsène MOSSEAVO

Carine Estelle GBEGBE

NGO Mattitérance Délauvaire



**Mme Bertine BISSIALO,
Coordonnatrice des cliniques
de l'ACABEF**

L'importance des méthodes contraceptives en milieu jeune en Centrafrique

En République centrafricaine, le taux d'infection lié au VIH, aux Maladies Sexuellement Transmissibles est trop élevé en milieu jeune. Par ailleurs, les grossesses précoces et les avortements compromettent bien souvent la scolarisation des jeunes. Il se trouve qu'une frange de la population centrafricaine méconnaît malheureusement l'importance de l'utilisation des méthodes contraceptives. Simple manque de connaissances nécessaires ? Ou l'existence des tabous à ce sujet ?

Malgré la disponibilité gratuite des contraceptifs dans certaines structures sanitaires de la place, on note une utilisation très limitée des méthodes contraceptives chez les jeunes en Centrafrique. « A Bangui, beaucoup de jeunes méconnaissent encore l'importance des contraceptifs. La raison est que ces jeunes sont souvent mal accompagnés. Ils n'ont pas d'informations nécessaires à l'utilisation des contraceptifs », raconte Djamilia YAYA, une jeune musulmane militant pour les droits des jeunes en Santé Sexuelle Reproductive à Bangui.

A Bangui, il existe quelques centres d'information de jeunes, qui possèdent déjà des sages-femmes ayant l'expérience pouvant offrir des services liés aux méthodes contraceptives. Cependant, il est important que les parents puissent offrir aux enfants des informations sur la manière de se protéger contre le VIH, les IST et les grossesses non-désirées. « On n'arrive pas à utiliser les contraceptifs surtout à cause de l'influence de nos parents. Pour la première fois, l'on devrait être accompagné par ses parents, seulement qu'on a peur que nos parents pensent que nous sommes déjà sexuellement actifs », a déploré Eunice, une jeune militante du Programme Jeune S3 en Centrafrique.

Selon Dr Yollande NGUENDEKO, experte en planification familiale à l'UNFPA, « les méthodes contraceptives n'ont pas d'effets secondaires sur le développement sexuel des utilisateurs comme beaucoup le supposent. Les contraceptifs sont des moyens de prévention contre les IST/VIH/SIDA et visent à favoriser l'espacement des naissances.»

Une information qui rassure la jeune Eunice qui souhaite pour sa part que les communautés soient davantage sensibilisées afin de surmonter les idées reçues au sujet des moyens contraceptifs et pousser les cellules familiales à s'investir pour leur meilleure utilisation par les jeunes.



Article rédigé par:
Ben Wilson Ngassan
Odilon Koulaka
Severin Thejote Garba
Jeanne Benita Tognama

Le Manque d'accès à l'information sur la planification familiale

L'information est certainement une arme contre l'ignorance. A Bangui tout comme dans certaines provinces de la République centrafricaine, beaucoup de familles n'arrivent pas encore à espacer les naissances, ni se protéger contre les grossesses non désirées. Ce qui malheureusement est à l'origine des avortements risqués, à l'épuisement socio économique des familles et à un surpeuplement dans le pays.

Nous sommes à la formation sanitaire de Lakouanga dans le deuxième arrondissement de la ville de Bangui où, de nombreuses femmes et filles enceintes sont venues faire la consultation prénatale.

Parmi elle, Marina, 21 ans, enceinte de son deuxième enfant. Fatiguée par la longue attente qui s'est durcie à cause des mesures liées au COVID-19, elle nous parle de sa famille. « Je suis en classe de 3e au Lycée Marie Jeanne Caron. Je viens me faire consulter par mon médecin, car, j'attends mon deuxième enfant. C'est une situation pas facile puisque je ne sais si je pourrais terminer l'année académique. La fatigue s'intensifie parce qu'en plus de l'école, je dois faire des petits commerces pour subvenir au besoin de ma petite famille. Mon mari prépare sa licence et n'a pas encore un boulot ». A-t-elle relaté.

Le témoignage de Marina ressemble à celui de nombreuses jeunes filles à Bangui qui sont tombées enceinte étant toujours au banc de l'école.

« J'avais déjà entendu parler des moyens contraceptifs à l'école mais sans information plus poussée sur leur utilisation. J'avais honte de me rendre à l'hôpital pour m'informer par peur de la méchanceté et de la stigmatisation des sages-femmes. En ce qui concerne les centres d'écoute dans les maisons des jeunes, la honte était encore plus grande, puisque ce sont les jeunes de mon quartier qui animaient les sessions sur la santé sexuelle reproductive ».

Les indicateurs officiels précisent que le taux des grossesses précoces est trop élevé avec 53,2% des adolescents et jeunes qui sont déjà tombés enceintes ou ont déjà enceinté une fille. Cependant, échanger avec les jeunes autour de leur santé sexuelle encore moins de la planification familiale a toujours été au cœur des actions des ONG nationales et internationales.

Des nouveaux centres d'écoutes des jeunes ont été créés. La politique des cliniques avancées est développée avec les moyens contraceptifs à portée des jeunes. « Nos centres existent dans 2 grands arrondissements de la ville de Bangui. Nous sommes disponibles à recevoir quotidiennement les jeunes et leur donner des informations sur la planification familiale. Seulement, certains jeunes sont réticents voire sceptiques à nous visiter. Nous sommes financés par l'UNFPA et mettons les moyens contraceptifs gratuits à portée des jeunes » a témoigné Alban OUAMIRE KETTE, Coordonnateur du projet de l'Association Centrafricaine pour le Bien-être Familial (ACABEF).

Toutefois, les stratégies efficaces pour plus d'impact autour de la planification familiale reste en Centrafrique un enjeu de taille.



Article rédigé par:
Ben Wilson Ngassan
Odilon Koulaka
Severin Thejote Garba
Jeanne Benita Tognama



Contraception : moyen de lutte contre les grossesses non-désirées

Les grossesses non - désirées et les avortements sont enregistrés pour la plupart des cas chez la jeune fille. Ce phénomène est dû à la méconnaissance des méthodes contraceptives (port de préservatif lors d'un rapport sexuel, prise des pilules). Malgré les multiples sensibilisations organisées en milieu jeune, ce problème persiste.

La contraception est définie par l'OMS, comme étant « l'utilisation d'agents, de dispositifs, de méthodes ou de procédures, pour diminuer la probabilité de conception ou l'éviter ».

Il existe différentes méthodes contraceptives, qui permettent aux jeunes de se protéger des risques d'une éventuelle grossesse indésirable. Préservatif, pilule, anneau contraceptif.

En République Centrafricaine, d'après les données recueillies auprès de l'ACABEF, de 2013 à 2017, 53.222 couples se sont protégés contre les grossesses non désirées.

Selon la coordonnatrice des cliniques de l'ACABEF, Mme Bertine BISSIALO, « les méthodes contraceptives sont encore méconnues dans les provinces à cause de l'analphabétisme ».

Si les méthodes contraceptives sont encore méconnues en province, à Bangui, des jeunes organisent des sensibilisations dans les établissements scolaires et autres espaces publics, pour exhorter les jeunes au respect des méthodes contraceptives afin d'éviter les grossesses non-désirées.

Malgré ces multiples sensibilisations contre les grossesses précoces, plusieurs jeunes n'appliquent pas encore la règle. C'est le cas de Clarisse, une jeune fille de 18 ans, qui continue d'avoir des rapports sexuels non protégés avec son copain : « je n'ai jamais reçu un conseil de la part d'un pair éducateur. J'ignore encore les méthodes contraceptives, avec mon copain, nous faisons l'amour sans utiliser parfois les préservatifs ».

Cette méconnaissance a des conséquences sur la vie de la jeune fille : abandon des études, complication pendant la grossesse, décès maternel, rejet par la famille...

Les méthodes contraceptives offrent l'opportunité aux jeunes garçons et filles d'avoir une vie sexuelle protégée afin d'éviter les cas des maladies (IST, VIH, grossesses non désirées). Il est donc important de trouver la méthode de contraception la mieux adaptée, car elle garantit une contraception efficace.

Article rédigé par:
AUGIER Ronald
OUNI YEBEYA
Arsène MOSSEAVO
Carine Estelle GBEGBE
NGOÏ Mattitérance Délauvayre

Zéro besoin non satisfait en planification



Zéro mortalité maternelle évitable



La maternité Henri Izamo en détresse

« Rien n'est plus choquant de donner la vie et perdre la sienne », dit-on. La maternité IZAMO située au sein de la gendarmerie nationale et sollicitée par la population, fait face à des difficultés préoccupantes.

Pour 882 décès maternels pour 100 milles naissances, la RCA est le deuxième pays au monde ayant le taux de décès maternel le plus élevé au monde après l'Afghanistan. Pour ce fait, la RCA à l'instar des autres pays de la planète veut atteindre zéro décès maternel évitable à l'horizon 2030. Malheureusement, certains hôpitaux de la place manquent cruellement de matériels médicaux et du personnel qualifié.

Depuis quelques mois, les responsables de la maternité IZAMO lancent des cris d'alarme sur ladite formation sanitaire. LUGARD Maurice Noel, est infirmier accoucheur, Chef de Service au pavillon Gynécologie-Obstétrique à la dite maternité : « Depuis 2005, Nous n'avons reçu aucune subvention de la part de l'Etat Centrafricain. Dans la salle d'accouchement, nous n'avons que deux lits en état de délabrement avancé. Nous faisons aussi des césariennes ici, mais malheureusement notre bloc opératoire manque cruellement de matériels. La majorité de nos patientes ici sont des civils et viennent des huit arrondissements de Bangui ».

En dépit des problèmes cités ci-haut, la maternité IZAMO garde sa réputation en témoigne Tatiana OMABO, une femme enceinte venue à la Consultation Périnatale (CPN) : « Moi, je préfère IZAMO, ici le personnel est accueillant, souriant qu'ailleurs. J'ai eu deux enfants dans cet hôpital. Moi je viens de NDANGALA, un petit village situé à 45 KM route de Mbaïki.

Trouvée devant la maternité IZAMO, Aminata IBRAHIMA une fille-mère déclare : « La maternité IZAMO, est la meilleure de Bangui. Ici, tout est gratuit, même la CPN. Les sages-femmes sont attentives et bien organisées ».

Habillée en blouse blanche avec son masque au nez, une infirmière sous couvert de l'anonymat, nous livre quelques secrets : « A izamo, il n'y a pas assez de personnel. Une seule personne travaille à la place de trois personnes. La plupart du personnel est déjà à la retraite. Jusqu'à lors, ils n'ont pas été remplacés. Nous avons besoin de formation et de renforcement de capacité, mais on n'a pas encore cette opportunité ici ».

Selon le responsable de cette maternité, aucun décès maternel n'a été enregistré depuis 2019. Cet hôpital a été construit en 1980 et réhabilité en 2007 par l'UNFPA qui reste le seul et unique partenaire. Nous demandons à l'Etat Centrafricain, les ONG internationales ainsi que toutes personnes de bonne volonté à nous venir en aide » a-t-il conclut.

Article rédigé par:
Lionnel James Coursany
Mapouka Jésus Michel

Equipe de rédaction:

Coordonnateur et Rédacteur en chef: Dr Koudaogo Ouedrago

Rédacteur en chef Adjoint: Dr Cissé Aboubakar

Cheffe d'édition: Rachel Opota

Rédaction

AUGIER Ronald

OUNI YEBEYA

Arsène MOSSEAVO

Carine Estelle GBEGBE

NGOÏ Mattitérance Délauvaire

Lionnel James Coursany

Mapouka Jésus Michel

Ben Wilson Ngassan

Odilon Koulaka

Severin Thejote Garba

Jeanne Benita Tognama

Fiacre Salabe

Carlos Watou

Patrick Gambe

Martial Korobale

BENAM Elihu Jos

KEMBI Stéphane Nino

NGBALEO Grace

PERRIERE Jean Frédéric

Remerciements:

- Dr Yolande Guendoko, NPO SSR/PF
- Dr Alexis Naissem, NPO Jeunes/VIH
- Gladys Moukilou, GBV Program Specialist
- Les Journalistes/Blogueurs et animateurs des médias
- Dr Jean-claude Redjeme, Formateur
- UNMIRR
- ACABEF
- Ministère de la santé et population

OUNI YEBEYA
Journaliste du Journal "AGORA"

UNFPA RCA
JUIN 2020



ICPD25
International Conference on
Population and Development

- Facebook: UNFPA Central Africa Republic
- Twitter: UNFPA RCA
- Siteweb: www.car.unfpa.org